

ORTHODONTIE : BIEN PLUS QU'UNE SUCCESSION DE RENDEZ-VOUS

Dossier de Presse écrit par le SSFODF et la FFO, dans le cadre de la commission communication de la fédération française d'orthodontie



Fédération Française d'Orthodontie



La prise en charge orthodontique ne se résume pas à ce qui se passe pendant les rendez vous : pour le patient et sa famille bien des actes restent invisibles, et sont pourtant garants du succès du traitement : La partie immergée d'un iceberg, que constitue cette prise en charge faite de nombreuses étapes cruciales !

De fait, la réussite d'un traitement d'orthodontie ne repose pas uniquement sur le temps passé au fauteuil et la quantité de matériel installée dans la bouche du patient. Parfois interrogeant leur enfant à la sortie d'un rendez vous chez l'orthodontiste, certains parents s'étonnent de la rapidité de celui-ci ou encore de la simplicité apparente du geste effectué par le spécialiste.

Ce qui importe c'est la logique de l'enchaînement des actes, la rigueur dans les procédures, ce que voient les patients mais aussi tout ce qui se passe en leur absence.

Au delà du rendez-vous : l'envers du décor :

Une fois prise la décision de traiter, un examen clinique approfondi prend en compte de nombreux facteurs tant sur le plan médical que dentaire.

Autour du patient...

Le dossier orthodontique comprend le plus souvent les empreintes et les radios incontournables. Les moulages sont coulés en plâtre et façonnés suivant des procédures particulièrement précises.

Une analyse complète de l'anatomie de chaque patient est un préalable. En l'absence de celui-ci, les radios sont

analysées, les points anatomiques clé repérés, et de nombreuses mesures concernant certains angles et plans sont réalisées.

Les particularités fonctionnelles mises en évidence au cours de l'examen clinique, les photos du visage, du sourire, de l'intérieur de la bouche, sont intégrées à une réflexion globale qui dictera la marche à suivre.

C'est la comparaison et la synthèse de tous ces éléments (en l'absence du patient) qui permettent d'établir le plan de traitement et la stratégie thérapeutique.

Des tâches administratives...

Une fois le plan de traitement proposé approuvé, un devis ainsi qu'un consentement éclairé sont remis, et une demande d'entente préalable est effectuée (si le traitement est entamé avant l'âge de 16 ans). Chaque semestre, cette demande doit être renouvelée (6 semestres au maximum, mais qui peuvent ne pas être consécutifs).

Les documents administratifs, mais aussi cliniques, les références du matériel utilisé, les radios, les ordonnances, etc. sont conservés, rangés, archivés. De nombreuses tâches administratives requérant un temps conséquent et un personnel qualifié.

Une prise en charge «sur mesure»

Quel que soit le type d'appareil prévu, qu'il s'agisse d'un multibague ou de tout autre type de dispositif, tout est fabriqué spécifiquement et exclusivement pour chaque patient. Cette phase nécessite de nombreux allers-retours et vérifications entre le laboratoire et le cabinet.

En outre, l'instrumentation nécessaire à chaque séance est préparée pour que chaque patient dispose d'un kit personnel qui a fait l'objet de soins spéciaux pour respecter les règles très strictes du processus de stérilisation. Les temps de décontamination, puis de lavage, séchage, et enfin de protection contre les germes se déroulent encore une fois en dehors du temps de rendez-vous. Et pour garantir la sécurité des patients, des règles de « traçabilité » s'appliquent.

C'est donc la diversité des tâches énumérées précédemment et leur synergie qui constituent les clés de la réussite d'une prise en charge orthodontique. Une diversité qui justifie également le personnel important que nécessitent les cabinets d'orthodontie.

Dès lors, il n'y a pas de rendez vous courts et inutiles. Certains sont longs car il faut placer un nouveau dispositif ou changer des éléments, d'autres sont très courts car ils servent à surveiller le travail des systèmes mis en place et en particulier celui des élastiques, le respect des règles d'hygiène par le patient et le niveau de sa motivation. La réussite du traitement n'est pas fonction du nombre et de la durée des rendez-vous, et chaque cas est différent. Qu'ils soient courts ou longs, tous les rendez-vous ont une véritable utilité et lors de chacun, l'orthodontiste grâce à son expertise et son expérience, évalue l'efficacité du traitement, son avancée, et valide ou non le passage à la phase suivante.

Dr. Claude BOURDILLAT
et Dr. Edith LEJOYEUX